

Contrat d'émission

Certificat de dépôt « Digital SILVER » Réf CDTR0027 *

- Devise: MAD
- Maturité: 2 Ans
- Certificat de Dépôt à Taux Révisable Indexé sur l'Argent XAG/USD

* Source: Référence interne BMCI

Avertissement

Les risques mentionnés sont présentés de manière indépendante les uns des autres. Il est entendu que, lors de la valorisation des Certificats de Dépôts, les risques pris dans leur ensemble peuvent se compenser ou se cumuler. Toute opération de marché sur instrument financier comporte des risques, du fait notamment des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours ou des prix des actions ou des obligations, des indices boursiers, des prix des marchandises ou des denrées. Au regard de ces risques, tout client de BMCI Groupe BNP Paribas doit disposer des connaissances et de l'expérience nécessaire pour évaluer les caractéristiques et les risques liés à chaque opération. BMCI Groupe BNP Paribas communiquera aux clients toute information complémentaire qu'il jugera nécessaire pour procéder à cette évaluation. Ainsi, lorsqu'il conclura l'opération présentée, le client sera réputé comprendre et accepter les caractéristiques et les risques y afférents. Il sera également réputé agir pour son propre compte, avoir pris la décision de conclure chaque opération de manière indépendante, et déclarer que chaque opération est adaptée à sa situation après avoir éventuellement requis l'avis de ses conseils habituels s'il l'a jugé nécessaire. Tout client de BMCI Groupe BNP Paribas doit également procéder à sa propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de chaque opération afin de pouvoir déterminer les avantages et les inconvénients de celle-ci et ne s'en remet pas pour cela à BMCI Groupe BNP Paribas.

Les exemples d'opérations contenus dans ce document sont donnés à titre d'information seulement. Les informations contenues dans le présent document ne sont pas non plus considérées comme étant un conseil en investissement ou une recommandation de conclure l'opération.

Contexte d'investissement

- Dans une optique de diversification, BMCI propose le Certificat de Dépôt à Taux Révisable « Digital SILVER ».
- Ce produit est un investissement indexé sur le prix de l'Argent libellé en USD (XAG/USD).
- L'argent a atteint un niveau de 34.41 USD en mars 2025 avec un plus haut à 37.66 USD en 2011. Le niveau actuel est à 32.64 USD en date du 16/05/2025.
- Les prévisions de BNP Paribas pour l'Argent restent positives avec une target à 38 USD l'once à horizon 12 mois.

Informations générales

- Le certificat de Dépôt « Digital SILVER » (ci-après le « Certificat ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée de 2 ans, soit une Date d'Echéance fixée au 17/06/2027
 - Le Certificat est un certificat de dépôt à Taux Révisable sur 2 années :
 1. Le taux de rémunération de la première année est fixé à la date de souscription et est égal à 0.10%
 2. Le taux de la seconde année est révisé à la date anniversaire du Certificat et sera indexé sur l'évolution de l'Argent pendant la première année.
 - Les intérêts sont payables annuellement, à la date anniversaire et à la Date d'Echéance
 - Le Certificat offre une garantie du Capital Investi* à la Date d'Echéance à tous les détenteurs, sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur. L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une cession du Certificat à d'autres dates que la Date d'Echéance s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application des formules de calcul des Taux de coupon à la Date d'Echéance. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il vend ses Certificats avant la Date d'Echéance.
- * Le Capital Investi correspond à la Valeur Nominale d'un Certificat multipliée par le nombre de Certificats

Objectif du certificat

- Le certificat « Digital SILVER » est indexé sur l'Argent libellé en dollar (XAG/USD), le certificat offre aussi la couverture contre le risque de change du sous-jacent (dollar contre MAD) à Echéance.
- Le certificat « Digital SILVER » s'adresse aux Investisseurs anticipant, au cours de l'année suivant la souscription, une hausse ou une hausse modérée du Cours de l'Argent.
- L'objectif du Certificat est d'offrir un rendement supérieur au taux d'un investissement à taux fixe (2.25% pour un Bon de Trésor 2 ans en date du 16/05/2025) si le scénario anticipé se réalise.

Avantages

- Capital Garanti à l'Echéance pour tous les détenteurs de ce certificat de dépôt sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur.
- Le risque de change USDMAD lié au sous-jacent est couvert par la BMCI, si le client garde son Certificat jusqu'à l'Echéance.
- Diversification, actif peu corrélé aux classes d'actifs traditionnelles
- Possibilité d'accès à la performance de sous-jacents internationaux
- Possibilité d'avoir une rentabilité supérieure à celle d'un investissement dans un placement sans risque de même durée. (2.25% pour un Bon de Trésor 2 ans en date du 16/05/2025)

Inconvénients

- Le Capital n'est garanti qu'à l'Echéance
- Risque d'avoir un taux de coupon nul la deuxième année
- L'investisseur peut subir une moins-value par rapport au Capital Investi en cas de sortie avant la Date d'Echéance.
- La performance du Certificat peut être inférieure à celle d'un investissement dans un placement sans risque de même durée (2.25% pour un Bon de Trésor 2 ans en date du 16/05/2025). La performance peut être nulle.

Profil de risque

- Le Certificat est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée de 2 ans.
- Avant la Date d'Echéance, la valeur du Certificat est soumise à l'évolution des marchés et aux risques inhérents à tout investissement financier. La valeur du Certificat peut donc évoluer à la hausse comme à la baisse. Une cession du Certificat avant la Date d'échéance s'effectuera à un prix qui dépendra des conditions de marché ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. La valorisation du Certificat est calculée en sommant la valeur de la jambe fixe qui permet la garantie du capital et la jambe optionnelle qui donne le rendement du CD.
- Le Certificat présente donc un risque de perte en capital non mesurable a priori lorsque l'Investisseur est contraint de faire une cession totale ou partielle sur Certificat de Dépôt avant la Date d'Echéance.

Risques liés à l'investissement

- Les risques mentionnés sont présentés de manière indépendante les uns des autres. Il est entendu que, lors de la valorisation des Certificats de Dépôts, les risques pris dans leur ensemble peuvent se compenser ou se cumuler.
- **Risque Emetteur:** Le remboursement en cours de vie et à la Date de Remboursement du Certificat est subordonné au paiement par l'Émetteur, la BMCI, de la valeur de remboursement du Certificat. En cas de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur, la perte maximale du Certificat pourra aller jusqu'à la totalité du Capital Investi. Pour plus d'information sur les risques liés à l'émetteur, se référer au dossier d'information du programme d'émission des Certificats de Dépôts BMCI ainsi que les mises à jour dudit dossier.
- **Risque lié aux sous-jacent:** Le mécanisme de remboursement du Certificat est lié à l'évolution du sous-jacent. Dès lors, une hausse ou une baisse du sous-jacent pourra provoquer une variation à la baisse de la valorisation du Certificat.
- **Risque lié aux taux d'intérêt MAD:** Avant la Date d'Echéance, une hausse des taux d'intérêt sur le Dirham de maturité égale à la durée de vie restante du Certificat pourra provoquer une baisse de leur valorisation.
- **Risque de crédit:** Avant la Date d'Echéance, une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur pourra impacter négativement la valorisation du Certificat.
- **Risque lié à la volatilité:** Avant la Date d'Echéance, une hausse ou une baisse de la volatilité du sous-jacent pourra provoquer une variation à la baisse de la valorisation du Certificat.
- **Risque de change:** Si le client garde son Certificat jusqu'à la Date d'Echéance le risque de change lié au sous-jacent est couvert par la BMCI, cependant pour toute cession avant la Date d'Echéance, le client subit le risque de change USD/MAD lié au sous-jacent.
- **Risque lié à l'inflation:** Le remboursement du capital à la Date d'Echéance ne prend pas en compte l'impact de l'inflation.
- **Risque de liquidité:** Avant la Date d'Echéance, une baisse de la liquidité pourra provoquer une variation à la baisse de la valorisation du Certificat.
- **Risque d'absence de rendement:** Le Certificat peut avoir un rendement nul en cas de non-réalisation du scénario anticipé.

Descriptif de la valeur de remboursement finale du Certificat

- A la Date de Constatation Initiale, on constate le cours Fixing Silver 12h London Time de l'Argent libellé en USD publié par la LBMA.
- Un taux de 0.10% sera payé la 1ère année
- A la Date d'Echéance, l'investisseur reçoit **100%** de son Capital Investi plus un Taux de Coupon égal à **10%** de son Capital Investi si le cours Fixing Silver 12h London Time de l'Argent libellé en USD à la Date de Constatation Finale est supérieur ou égal à **106.5%** de son niveau initial.
- Sinon le coupon est de **0%**.

Cas 1:

Le cours Fixing Silver 12h London Time du Silver à la Date de Constatation Finale est au-dessus du niveau **106.5% x SILVERInitial**, alors: le taux de l'année 2 sera de **10%**

Cas 2:

Le cours Fixing Silver 12h London Time du Silver à la Date de Constatation Finale est en-dessous du niveau **106.5% x SILVERInitial**, alors: le taux de l'année 2 sera de **0%**

- Soit un montant égal au Capital Investi x 100% + Capital Investi x (10% ou 0% en fonction du scénario réalisé)
- Le Coupon payé à la Date d'Echéance est soit 0% soit 10%.

Modalités de communication par rapport au cours du sous-jacent

- Le cours Fixing Silver 12h London Time du Silver libellé en USD SILVERInitial sera communiqué au client à la Date de Constatation Initiale.
- Le cours Fixing Silver 12h London Time du Silver libellé en USD SilverFinal sera communiqué au client à la Date de Constatation Finale.

Termes et Conditions du Certificat de Dépôt à taux Révisable

Forme juridique	Certificat de Dépôt
Remboursement	Garantie du Capital Investi à la Date d'Echéance, sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur
Emetteur	BMCI
Agent de Calcul	BMCI
Montant Nominal Total Maximum de l'Emission	100 000 000 MAD
Valeur Nominale	100 000 MAD
Nombre de Titres	1 000
Devise	MAD
Capital Investi	Le Capital Investi correspond à la Valeur Nominale d'un Certificat multipliée par le nombre de Certificats
Sous-jacent	XAG/USD (Cours de l'Argent libellé en US Dollars) Code Bloomberg : XAGUSD Curncy Code Reuters : XAG=
Période de Souscription	Du 10/06/2025 au 12/06/2025
Prix d'Emission	100%
Date d'Emission	17/06/2025
Date de Jouissance	17/06/2025
Date de Constatation Initiale	12/06/2025
Date de Constatation Finale	12/06/2026
Date d'Echéance	17/06/2027
Taux du 1er Coupon	0.10% (Base Act/Act) brut
Date de Paiement du 1er Coupon	17/06/2026
Taux du 2ème Coupon	Cas 1: Le cours Fixing du Silver à la Date de Constatation Finale est au-dessus du niveau 106.5% x SILVER_{Initial} , alors: le Taux année 2 sera de 10% Cas 2: Le cours Fixing du Silver à la Date de Constatation Finale est en-dessous du niveau 106.5% x SILVER_{Initial} , alors: le Taux année 2 sera de 0%
SILVER _{Initial}	Cours Fixing SILVER 12h London Time du XAG/USD à la Date de Constatation Initiale le 12/06/2025
SILVER _{Final}	Cours Fixing SILVER 12h London Time du XAG/USD à la Date de Constatation Finale le 12/06/2026
Cours Fixing	Les Cours Fixings de l'Argent sont publiés par la London Bullion Market Association http://www.lbma.org.uk et disponibles sur la page Bloomberg SLVRLND
Date de Paiement du 2ème Coupon	17/06/2027
Droit Applicable	Droit Marocain
Conditions de Valorisation	BMCI s'engage à mettre à la disposition du client une valorisation du CD. Cette valorisation est publiée avec une fréquence hebdomadaire par la Banque Privée BMCI. La Valorisation du CD structuré est la somme de la valeur de la jambe fixe (qui sert à garantir le capital) et qui est valorisée comme un CD à taux fixe et la jambe optionnelle qui est valorisée suivant le modèle de Black & Scholes sur le marché des dérivés de l'Argent. La valeur fournie, peut être affectée par plusieurs facteurs dont, entre autres, le temps restant jusqu'à la Date d'Echéance, la performance et la volatilité du sous-jacent, les taux d'intérêt, les taux de change USDMAD et la prime de risque émetteur ou tout autre facteur de marché. (voir les risques liés à l'investissement page 3).
Condition de liquidité (Marché Secondaire)	La BMCI s'engage à garantir la liquidité des CD BMCI émis à hauteur de 5 millions de MAD par jour à l'achat et à la vente pour son propre compte et ce dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Garantie du Capital à Echéance	Capital Garanti à l'Echéance pour tous les détenteurs de ce certificat de dépôt sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur
Frais Prélevés	Aucun frais supplémentaire ne sera prélevé

Exemples de calcul de la valeur de remboursement finale

- Les données chiffrées utilisées pour ces exemples ont été choisies à titre illustratif. Elles ne sauraient prétendre refléter des performances passées ou préjuger de performances futures de l'Argent (XAG/USD) et par conséquent du Certificat.
- Un Investisseur souscrit 100 Certificats de Dépôts « Digital SILVER » d'une valeur nominale de 100 000 MAD chacun, le prix d'Emission est à 100%. L'Investisseur investit alors un montant nominal de 100 000 000 MAD.
- Cours Fixing de XAG/USD à la Date de Constatation Initiale : **32.6 USD**
- 106.5% du Cours Fixing de XAG/USD à la Date de Constatation Initiale : **34.72 USD**

1) Scénario favorable: Cours de l'Argent XAG/USD supérieur ou égal à 34.72 USD à la fin d'année 1

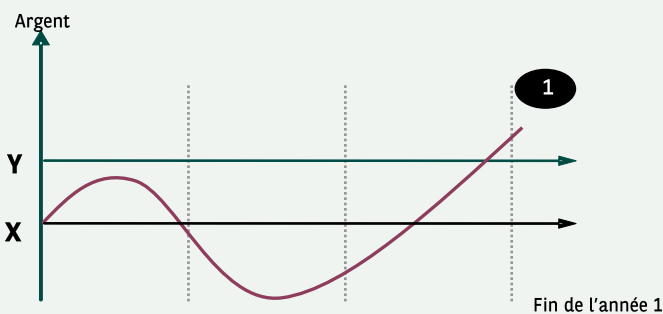
Première Année:

Le Taux de rémunération de la première année est fixé à **0.10%**, l'investisseur recevra donc des intérêts de 100 000 MAD à la première Date anniversaire le 17/06/2026.

Le 17/06/2026, le Taux de rémunération de la deuxième année est révisé et sera égal à **10%** soit un montant d'intérêt égal $100\,000\,000 \times 10\% \times 365/365 = 10\,000\,000$ MAD. Ce montant d'intérêt sera payable à la Date d'Echéance.

Date d'Echéance:

A la Date d'échéance, le 17/06/2027, l'investisseur va recevoir son Capital Investi soit 100 000 000 MAD plus le montant d'intérêt de la deuxième année 10 000 000 MAD soit un montant total de 110 000 000 MAD.



Dans le cas présent:

X = 32.6 (100% du Cours Fixing du sous-jacent XAG/USD à la Date de Constatation Initiale)

Y = 34.72 (106.5% du Cours Fixing du sous-jacent XAG/USD à la Date de Constatation Initiale)

2) Scénario défavorable: Cours de l'Argent XAG/USD est inférieure à 34.72 USD à la fin de l'année 1

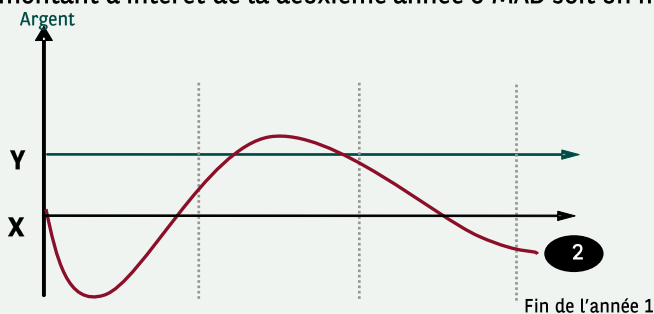
Première Année:

Le Taux de rémunération de la première année est fixé à **0.10%**, l'investisseur recevra donc des intérêts de 100 000 MAD à la première Date anniversaire le 17/06/2026.

Le 17/06/2026, le Taux de rémunération de la deuxième année est révisé et sera égal à **0%** soit un montant d'intérêt égal $100\,000\,000 \times 0\% \times 365/365 = 0$ MAD. Ce montant d'intérêt sera payable à la Date d'Echéance.

Date d'Echéance:

A la Date d'échéance, le 17/06/2027, l'investisseur va recevoir son Capital Investi soit 100 000 000 MAD plus le montant d'intérêt de la deuxième année 0 MAD soit un montant total de 100 000 000 MAD.



Dans le cas présent:

X = 32.6 (100% du Cours Fixing du sous-jacent XAG/USD à la Date de Constatation Initiale)

Y = 34.72 (106.5% du Cours Fixing du sous-jacent XAG/USD à la Date de Constatation Initiale)

Informations sur les conditions de liquidité

- Garantie de liquidité : La BMCI s'engage à garantir la liquidité des Certificats de Dépôts BMCI émis à hauteur de 5 Millions de MAD par investisseur à l'achat et 5 Millions de MAD par investisseur à la vente par jour ouvré, et ce jusqu'à trois (3) Jours Ouvrés avant la Date d'Echéance, pour son propre compte et ce dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- Si le montant de cession dépasse le seuil quotidien de 5 Millions de MAD par investisseur sur le Certificat de Dépôt Structuré, la demande sera traitée si les conditions de marché le permettent.
- Les demandes sur le marché secondaire pouvant être effectuées tout au long de la journée aux horaires ouvrables.

Informations générales

Le dossier d'information relatif au programme d'émission des Certificats de Dépôt est:

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande.
- Tenu à la disposition du public au siège de la BMCI, 26 Place des Nations Unies, 20 000 Casablanca. Tél: 05 22 46 10 00

Modalités de souscription

Le placement est réalisé exclusivement auprès de BMCI, seul organisme en charge du placement.

Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription ferme et irrévocable, selon le modèle communiqué.

Les modalités de souscription sont détaillées dans la note relative au programme d'émission de certificats de dépôts BMCI référence EN/EM/003/2019

Modalités d'allocation

Tout au long de la période de souscription, la BMCI devra établir quotidiennement l'état récapitulatif et consolidé, des souscriptions qu'elle aura reçues.

Il sera procédé quotidiennement à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ; et
- l'allocation selon la méthode de prorata selon la règle suivante :
 - Les demandes recevables seront servies quotidiennement jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des Certificats de Dépôts demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation. Ce taux sera déterminé par le rapport : « Quantité offerte / Quantité demandée ».
 - Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, il sera arrondi à l'unité inférieure, et les rompus seront alloués par palier d'un certificat de dépôt par souscripteur prioritairement aux plus fortes demandes.

Modalités de règlement/livraison des titres

Les titres sont inscrits aux noms des souscripteurs le jour du règlement/livraison et sont payables au comptant en un seul versement. Le règlement livraison entre l'émetteur et les souscripteurs interviendra dans le cadre de la filière de gré à gré offerte par la plateforme Maroclear et se fera à la date de jouissance.

Modalités en cas de disparition du sous-jacent

BMCI détermine les conséquences en substituant le sous-jacent par un sous-jacent ou actif de remplacement, en conformité avec les pratiques de marché en vigueur de façon à respecter la valeur économique pour les souscripteurs. Ce mécanisme de substitution est transmis à l'AMMC dès survenance d'un cas de disparition du sous-jacent. Par ailleurs, BMCI informera les souscripteurs dans un délais raisonnable des événements survenus et des mécanismes de substitution choisis.

L'investisseur déclare avoir pris connaissance du dossier d'information relatif au programme d'émission des Certificats de Dépôt par BMCI ainsi que sa mise à jour annuelle. Il déclare également avoir pris connaissance du présent contrat d'émission et accepté les stipulations relatives à cette émission, notamment les caractéristiques des Certificats de Dépôt « Digital SILVER » à émettre.

Signature du client

[A précéder de la mention «lu et approuvé»]